Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère

Téléphone : 02.98.80.59.12
fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
SITE WEB LOCAL: http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/

COMITE TECHNIQUE LOCAL 15 OCTOBRE 2012

Ordre du jour :

- *Information sur le projet de regroupement des secteurs d'assiette dans les SIP de Quimper et Brest,*
- *Point d'information sur l'exécution budgétaire 2012,*
- *Questions diverses.*

Ce CTL était convoqué à la demande des organisations syndicales qui en avait fixé l'ordre du jour. En réponse aux déclarations liminaires, la Directrice a indiqué que l'absence de convocation de sa part en septembre était dû au fait que le Directeur Général n'avait pas réuni les n°1 des départements et qu'elle n'avait, de ce fait, pas pu disposer de ses nouvelles orientations pour les missions de la DGFIP…
Nous lui avons fait remarquer que le dialogue social ne pouvait rester en panne sous prétexte de changement de DG, d'autant que dans de nombreux départements, compte tenu de l'actualité des services, les CTL et les CHS-CT se sont tenus fin septembre.

Information sur le projet de fusion dans les SIP:

En réponse à notre liminaire déplorant l'absence de documents pour évoquer le sujet de fusion des secteurs, la Directrice s'est justifiée en indiquant qu'un projet non abouti ne pouvait faire l'objet d'une fiche technique à l'attention des organisations syndicales.

Elle a indiqué qu'elle n'avait pas de directives de la Direction Générale pour mener cette réforme mais que le projet résultait des réflexions de ses chefs de services, ayant fait le constat de difficultés d'organisation du travail dans certains secteurs dont la taille était plus réduite que par le passé.

Selon elle et compte tenu des contraintes d'emplois, cette démarche s'inscrit dans le cadre de sa mission d'organiser au mieux le service public..

Sur la question des emplois, même si elle indique ne pas connaître le niveau des suppressions, la Directrice anticipe un contexte « dur » pour le Finistère..

Dans la continuité de son argumentaire, elle a défendu l'idée de la spécialisation des métiers d'accueil et de CSP dans une logique de mise en place de pôles professionnels et a justifié ainsi le fait d'enlever notamment les contrôleurs des secteurs.

Sur la question du traitement industriel du gracieux, elle le justifie dans le cadre de l'harmonisation des procédures notamment pour ce qui concerne les dossiers des contribuables en difficulté.

Sur le nombre des secteurs qui pourraient être issus de la nouvelle configuration, l'hypothèse serait de passer de 4 à 2 secteurs sur Quimper et de 3 à 1 secteurs sur Brest.

Pour autant la Directrice indique que rien n'est arrêté pour l'instant mais à n'en pas douter ces schémas s'inscrivent dans la logique d'absorber les futures suppressions d'emplois.

Comme rappelé dans notre déclaration liminaire, les agents souhaitent pouvoir exercer leurs missions avec un encadrement suffisant leur permettant de disposer du meilleur soutien technique et pour **FO DGFIP** ce n'est pas retirer les contrôleurs des secteurs qui va soulager les services bien au contraire.

Sur la question du traitement du gracieux, il n'est pas choquant de rechercher une certaine unicité de comportement des services, en revanche la mise en place de barème ou de grilles reviendrait à ne plus prendre en compte l'approche individuelle du traitement des dossiers.

En outre la Direction a indiqué qu'en dessous d'un certain seuil, les remises gracieuses devraient être accordé d'office dans une optique de réduction des coûts. Cette approche nous semble aller à l'encontre de l'égalité des citoyens devant la loi et pose la question de la remise en cause de nos missions.

Cette réflexion de la Direction est certainement à mettre en parallèle avec l'évolution des charges (+ 21% des demandes gracieuses en 2010 pour les taxes foncières et d'habitation) et le fait que les Directions ne savent plus comment faire pour organiser les services entre pseudos simplifications et regroupements de services.

FO DGFIP a une fois de plus dénoncé les conséquences des suppressions d'emplois et déploré l'état catastrophique de l'ensemble des services de la DGFIP.

Sur le projet de fusion des secteurs, il n'y a pas de décisions de prises actuellement et pour l'instant les avis des agents exprimés lors des réunions avec les chefs de services fin septembre, et repris par **FO DGFIP** et les autres OS, ont pesé.

Pour autant la vigilance s'impose, dans un contexte de suppressions d'emplois qui est d'ores et déjà annoncé comme "dur" par la Direction.

La déclinaison locale de ces suppressions d'emplois devrait être connue sans tarder et ne manquera de susciter le plus grand rejet de la part des agents de la DGFIP qui n'en peuvent plus d'être l'éternelle variable d'ajustement budgétaire des gouvernements de quelques bords que ce soit !!

Exécution budgétaire 2012 :

L'Administration avait remis le jour même du CTL un état récapitulatif de l'exécution budgétaire 2012. Bien difficile dans ces conditions d'analyser en si peu de temps ce document dont les restitutions ne permettent pas de connaître les taux de consommation des crédits à une date donnée.

Pourtant il nous avait semblé que CHORUS devait apporter la plus grande transparence et contribuer a valider et à certifier les comptes de l'Etat...

La Direction a tenté de démontrer à une assistance quelque peu médusée la limpidité de son tableau en ayant soin au passage d'égratigner la gestion des services du budget de la filière GP avant la fusion…

Questions diverses :

En amont de ce CTL, nous avions listé par écrit nos questions diverses à la Direction.

1. Maillage territorial :

Sur ce point touchant à l'organisation du réseau, la Directrice n'a rien apporté de précis se contentant d'indiquer que les projets qui avaient été gelés pendant la fusion (fusion CDI/CDIF, pôles CSP, pôles patrimoniaux..) pourraient revoir le jour mais rien sur le calendrier, car depuis l'arrivée du nouveau DG, tous les groupes de travail métier sont suspendus. Sur le réseau de l'ex DGCP et notamment les deux Trésoreries de Plouigneau et Saint Thégonnec elle nous a indiqué que la concertation n'était pas achevée avec les élus locaux et que surtout la DG lui avait demandé de prendre rendez vous avec la Ministre de la Fonction Publique et de la décentralisation.

Nous avons indiqué à la Directrice que les agents qui travaillent dans ces Trésoreries dans des conditions difficiles et qui portent le service public de proximité ont le droit d'être informé au plus vite du sort qui va leur être réservé en début d'année 2013.

Sur les questions des petites unités de la gestion publique (moins de 5 agents) la Directrice va proposer lors d'un prochain CTL les fermetures au public des guichets les mercredis après midi.

Pour **FO DGFIP,** ces fermetures ponctuelles démontrent combien les suppressions d'emplois ont dégradé les conditions de travail des agents dans les petites structures de proximité.

Sécurité dans les services:

Les récentes incivilités et graves agressions dans les départements, ont démontré l'exposition particulière des agents de la DGFIP qui interviennent sur des missions publiques sensibles dans un contexte d'évolution de la société et d'aggravation de la précarité.

Si les récentes communications du Directeur Général ont fait état de dispositions dont nous attendrons de connaître la portée, la Direction locale nous a indiqué l'adoption prochaine d'un règlement intérieur censé donner des consignes de sécurité aux agents notamment ceux en charge de l'accueil.

Nous avons fait remarquer à la Direction qu'un tel règlement, s'il avait le mérite d'exister, ne va pas rassurer les agents travaillant à l'accueil des guichets de proximité en dépit des règles les plus élémentaires de sécurité.

La question du transport de fonds, identifiée à haut risque dans le DUERP, en est l'une des illustrations flagrantes et nous avons demandé par deux fois à la Directrice de faire préciser par note départementale que cette opération relève de la responsabilité du cadre encadrant. Etonnamment sur un sujet aussi sensible, la n°1 départementale, en responsabilité sur la question de la sécurité et la santé des agents, n'a pas cru bon de nous donner sa position sur le sujet. Nous y reviendrons sans tarder..

Réorganisation du courrier à Brest :

Afin de limiter les coûts d'affranchissement, la Direction a décidé de procéder à des envois en nombre du courrier des postes comptables de Brest (hors recommandé). Cette opération serait réalisée après les vacances de Toussaint par la cellule courrier de l'ex TG qui pourrait compter sur le renfort d'un collègue du CFP de Brest Duquesne.

L'idée de soulager les postes comptables de ces opérations lourdes n'est pas en soit à rejeter. Pour autant compte tenu des volumes concernés il y a fort à parier que la petite cellule en question soit vite saturée. Une fois de plus l'Administration ne sait plus comment organiser les services sans moyens humains et ce sont les agents qui risquent d'en faire les frais..

Services informatiques de Brest :

La cellule informatique départementale (CID) relève de l'autorité fonctionnelle et hiérarchique de la DISI Ouest à compter du 1er septembre 2012. Encore une fois nous regrettons le manque d'information et le fait de devoir traiter le 15 octobre, des opérations importantes à une date postérieure, ce qui n'est pas très respectueux des agents et des instances représentatives. La Direction aurait pu nous évoquer par exemple que la convention qui la lie à la DISI pour l'utilisation de la CID prévoit un délai d'intervention de 48 heures, alors que jusqu'en 2011, l'équipe CMID intervenait pour les urgences dans les services de la filière GP.

Sur Brest, un regroupement des services est à l'étude sur le CFP de Brest Duquesne.

Immobilier :

La Direction nous a communiqué en séance les projets de travaux immobiliers en cours dans le département. Vous en trouverez le détail via notre site départemental :

http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/

Le dossier majeur de ce chapitre concerne les travaux sur Quimper avec le projet de transfert des services de Direction et d'une partie des services de Ty Nay dans les locaux agrandis de l'ex Recette des Finances de Quimper. A l'heure actuelle, les réponses à l'appel d'offres sont

toutes au dessus de l'enveloppe fixée par la Direction Générale et dans le contexte actuel, la Directrice a indiqué que tous les projets propres au Ministère étaient bloqués !

Affaire à suivre donc, l'administration n'excluant pas plusieurs plan B de substitution allant de la rationalisation des implantations de Ty Nay pour limiter l'impact budgétaire des modulaires, jusqu'au relogement des brigades et du Pôle CE rue des Réguaires tout en y maintenant la Direction..

Les organisations syndicales ont demandé et obtenu un groupe de travail sur les travaux départementaux en cours pour tenter d'y voir plus clair..

CHS-CT

Notre délégation a dénoncé le report du CHS-CT initialement envisagé en septembre pour des motifs de modifications de travaux notamment à la Trésorerie de Daoulas.

Pour **FO DGFIP** la transformation d'un projet nécessite de voter à nouveau sur les crédits alloués à l'opération, et ce pour la mise en conformité des décisions du CHS-CT avec la réalité des travaux exécutés.

Sans faire de procès d'intention à l'Administration, il existe un précédent récent d'utilisation erronée des crédits du CHS-CT (stores du CFP de Brest) et nous sommes dans notre rôle d'en appeler aux bonnes pratiques sur le suivi de l'engagement des crédits du CHS-CT.

La Directrice départementale Présidente du CHS-CT a fini par concéder à notre demande de tenir un prochain CHS-CT le 25 octobre 2012 en déléguant l'établissement de l'ordre du jour à …**FO DGFIP.**

La délégation FO DGFIP en CTL du 15 octobre 2012 :

Nelly PERELLE (SIP Brest Abers) ; **Murielle MORICCI** (SIP Quimper Est) ; **Muriel PODEUR** (SIP Brest Abers) ; **Didier KERDONCUFF** (SIE Châteaulin) ; **Thierry ROLLAND** (Trésorerie de Carhaix) ; **Erick GUERRY** (Permanent DDFIP Brest).

N'HESITEZ PAS A SAISIR VOS REPRESENTANTS FO DGFIP SUR TOUTES LES QUESTIONS LIEES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL.

CONTACTEZ NOUS – REJOIGNEZ NOUS

BULLETIN d'ADHESION

NOM : ._____. **Prénom :** ._____.

Grade : ._____. **Indice** ._____. **Quotité travail** ._____.

Affectation : ._____.

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Finistère.**

Fait à le